



Formation en Alternance

1 AN

Diagnosticteur(euse) immobilier

Titre professionnel enregistré au RNCP 38933 de Niveau 5 – Bac+2

Certificateur SONELO - Code NSF : 232r, Certification de niveau 5, enregistrée
au RNCP par décision du 26/04/2024.





DESCRIPTION

Sonelo est un centre de formation professionnelle qui propose depuis 2006 de nombreuses formations dans les secteurs du diagnostic immobilier, de l'énergie et la prévention des risques professionnels. Notre **formation en alternance**, est **certifiante** et prépare pour le titre professionnel Diagnostiqueur(euse) Immobilier, enregistré au RNCP - Niveau 5 - Bac+2. Nos apprenti(e)s, peuvent compter sur nos partenaires afin de réaliser leur apprentissage sur le terrain et de les faire monter en compétences, pour être **autonome** à la fin de la formation.

Le Titre professionnel - Équivalence

La formation permet l'obtention du titre professionnel de Diagnostiqueur(euse) Immobilier. Il est reconnu (RNCP 38933) et équivaut à un Bac+2.

Les suites de parcours

Une fois certifié(e) vous pourrez prétendre à de nouvelles formations et compétences complémentaires comme :

- Formation PCR ;
- Formation SS4 Encadrant ;
- Formation Infiltrométrie.

Les débouchés

Après obtention du certificat les types d'emplois accessibles :

- Diagnostiqueur(euse) technique immobilier ;
- Opérateur(trice) de diagnostic immobilier ;
- Technicien(ne) en diagnostic immobilier ;
- Technico-commercial(e) en diagnostic immobilier.

Un emploi

L'instauration de nouveaux diagnostics et la réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE), entraînant l'Audit Énergétique augmente le besoin de diagnostiqueurs annuellement.

Le marché de l'emploi de la branche recrute plus de 1000 diagnostiqueurs chaque année. Sorti(e) de formation, ce marché tendu vous permettra d'avoir des possibilités professionnelles.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et compétences du métier de diagnostiqueur(euse) immobilier.
- Réussir sa certification professionnelle de Niveau 5 (Bac+2) en Diagnostiqueur(euse) immobilier.
- S'intégrer au sein de l'équipe de l'entreprise (durant la durée du contrat d'apprentissage).
- Se préparer au passage des certifications obligatoires pour exercer le métier de diagnostiqueur(euse) immobilier (certificateur indépendant accrédité par le Cofrac).

Les compétences / capacités professionnelles

- Identifier les diagnostics nécessaires en lien avec le bien défini [...] imposées par la réglementation en vigueur et de répondre au besoin du client.
- Analyser les éléments à inspecter sur un site, dans le but de recueillir toutes les informations nécessaires à la rédaction des rapports de contrôle.
- Détecter et évaluer les risques graves pour la santé et l'environnement, qui représentent un danger sérieux pour les individus, tels que le saturnisme, les situations critiques résultant de défaillances dans les installations de gaz, ou la présence d'amiante friable en suivant et en appliquant les protocoles de protection des personnes en conséquence.
- Élaborer un rapport de Constat de Risque d'Exposition au Plomb conformément à la réglementation..
- Rédiger un rapport sur l'état de présence d'amiante dans le logement, conformément à la réglementation en vigueur.
- Rédiger un rapport sur la situation relative à la présence de termites dans le logement, situé au sein des zones définies par les préfets, en conformité avec la loi n°99- 471 du 8 juin 1999, telle que modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005.
- Rédiger un rapport sur l'état de l'installation intérieure de gaz, en documentant les anomalies identifiées sur cette installation.
- Rédiger un rapport détaillant l'état de l'installation électrique, en notant les irrégularités identifiées sur cette installation.
- Produire un rapport de diagnostic de performance énergétique résultat concret de la prestation, en fournissant une estimation de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre d'une habitation.
- Gérer son matériel et ses équipements afin d'exercer son métier dans le respect de la réglementation.
- Réaliser le prévisionnel de son activité à l'aide d'un business plan.
- Développer un argumentaire adapté aux produits et/ou services afin de prospecter la clientèle et/ou de répondre à des appels d'offres (site web, élaboration d'une plaquette ...)

LA FORMATION



Durée

Formation en alternance
avec 420 heures de théorie sur 1 an.
Soit : 75% du temps en entreprise et 25% en cours.



Public

Personne éligible au contrat d'alternance. Minimum : 7
alternants par session.
Maximum : 15 alternants par session.



Prérequis (*Passerelles*)

Savoir lire et écrire en langue française. Et attester :

- D'un BAC/BAC Pro ou d'un titre de niveau 4
- **Ou** Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 3 (CAP) au minimum et justifier de 1 an au minimum d'expérience professionnelle
- **Ou** Justifier d'au moins 4 ans d'une expérience professionnelle.

La validation à l'entrée en formation
est réalisée lors d'un entretien individuel.



Dates

- 30 Septembre 2024;
- 06 Janvier 2025;
- 07 Avril 2025;
- 30 Juin 2025;
- 29 Septembre 2025.



Lieux

France entière, formation en distancielle avec 2
déplacements d'une semaine aux Alluets le Roi (78580).



Animateur - Pédagogie

- Équipe Technique SONELO et/ou partenaires référencés.
- La méthode pédagogique utilisée permettant l'apprentissage est le présentiel (le visio-présentiel). Nous alternons entre méthodes expositives, actives et démonstratives.



Contact

Chargé de formation CFA Mr KOMLA-SOUKKA Rod
01.39.75.36.38 - r.komlasoukka@sonelo.fr



LA FORMATION



Moyens techniques et pédagogiques

- **Formation en présentiel/visio** réalisée au travers d'un diaporama interactif alterné par des questions posées, des échanges, des exercices pratiques et des études de cas pour faciliter l'acquisition des compétences.
- **Formation en entreprise** par votre maître d'apprentissage, professionnel du diagnostic immobilier, qui complètera votre apprentissage et vous rendra autonome.
- **Formation e-learning** nous vous mettons à disposition les modules diagnostics techniques sur la plateforme digitale afin de revoir les connaissances à votre rythme.



Modalités d'évaluation

- Avant la formation : entretien individuel pour valider les besoins, les prérequis et le positionnement.
- Pendant la formation : QCM à chaque fin de module où il faut avoir au minimum 10/20 pour obtenir l'attestation de fin de formation avec la mention « acquis ».
- Livret d'évaluation en entreprise.
- Rapports de diagnostics à réaliser.
- À la fin de la formation : soutenance du mémoire devant un jury composé de professionnels du diagnostic immobilier.



Modalités et délai d'accès

Dépôt de votre dossier auprès de l'OPCO de la société accueillante, au minimum 21 jours avant le début de la formation.



Tarif

0 € pour l'apprenti(e). Les frais pédagogiques sont financés par l'entreprise et son OPCO.



Accessibilité

Si un(e) alternant(e) est en situation de handicap, des adaptations pédagogiques peuvent être apportées. Afin d'en tenir compte et faire le nécessaire, il conviendra à l'apprenti(e) d'en informer SONELO au préalable.

Mme Breton Pauline - 01 39 75 36 38.



Indicateur de résultat

Premier indicateur disponible en juin 2025.



PROGRAMME DE FORMATION

Une formation complète alternant théorie et entreprise pendant 1 an

Le 1^{er} Semestre

Semaine d'intégration en centre (Habilitation électrique + SS4)

Notions du bâtiment

Loi Carrez/loi Boutin

Amiante Sans Mention

Électricité

Plomb (CREP)

Gaz

Termites

Énergie (DPE) Sans Mention

Ateliers et événements professionnalisants

Jours en entreprise entre chaque module

Le 2nd Semestre

Semaine en centre (DPE SM Pratique + DPE Mention)

Sensibilisation à l'Audit Energétique

Amiante Mention

Commercial

Assainissement

Pérenniser et développer son activité

Préparation au passage du titre RNCP

Passage Titre RNCP (sur 2h pris sur une journée entreprise)

Ateliers et événements professionnalisants

Jours en entreprise entre chaque module

MODÈLE CALENDRIER DE FORMATION *

Modèle basé sur la session de formation du 07/04/2025 au 31/03/2026.

Répartition temps de cours (420 h) et temps en entreprise.

Avril 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

Mai 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

Juin 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10 ^{PR}	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

Juillet 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8 ^{ASM}	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

Août 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31					1	2	3
32	4	5	6	7	8	9	10
33	11	12 ^{GAZ}	13	14	15	16	17
34	18	19	20	21	22	23	24
35	25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9 ^{RIC}	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

Octobre 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40			1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

Novembre 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44						1	2
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13 ^{TEH}	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
01	29	30	31				

Janvier 2026							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
01				1	2	3	4
02	5	6	7	8	9	10	11
03	12	13	14	15	16	17	18
04	19	20	21	22	23	24	25
05	26	27	28	29	30	31	

Février 2026							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
05							1
06	2	3	4	5	6	7	8
07	9	10	11	12	13	14	15
08	16	17	18	19	20	21	22
09	23	24	25	26	27	28	

Mars 2026							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26 ^{PRE}	27	28	29
14	30	31					

En formation Visio

En formation IDF

En entreprise

Passage Titre

Jour de certification

* : Calendrier non-contractuel. Celui correspondant à votre session vous sera transmis lors de la signature de la convention.



LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

- Acquérir les connaissances théorique et l'**expérience professionnelle**
- Un **revenu** et les droits de salarié
- Un **accès à l'emploi** plus rapide
- Une **carte étudiante** vous donnant droit à des réductions
- Un accompagnement dans vos démarches administratives et de mobilités



LES POINTS FORTS DE SONELO

- Une formation accessible depuis **toute la France**
- Plus de **15 ans d'expérience** dans la formation du diagnostic immobilier
- Un accès à la formation **e-learning**
- Un **plateau technique** de 150m²
- Une équipe dédiée au CFA pour vous accompagner dans les démarches
- Une **formation 100% gratuite** pour l'apprenti(e)
- Une équipe de formateurs exerçants dans la branche
- Une pédagogie qui permet l'**apprentissage** des compétences à votre rythme



NOUS CONTACTER

L'équipe Sonelo :

- 01 39 75 36 38
- r.komlasoukka@sonelo.fr
- L'ensemble des informations sur notre site www.sonelo-cfa.fr